



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique

Direction de la Coordination
et du Management de l'Action Publique
Bureau des Procédures d'Utilité Publique

Affaire suivie par François de Leyris

☎ 02.40.41.47.68

☎ 02.40.41.22.77

francois.de-leyris@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le 7 DEC 2011

Information sur l'existence d'un avis tacite de l'autorité environnementale

Nom du pétitionnaire : SCEA du PONT DU GUI, dont le siège social est au 1, Place d'HERBAUGES, LA CHEVROLIERE (44118) .

Nature et adresse du projet :

Transformation d'un atelier de 104 000 poules pondeuses existant en un atelier de poulettes futures pondeuses pour une capacité totale de 205 000 animaux équivalents volailles.

L'autorité environnementale a accusé réception du présent dossier qu'elle a reçu complet et régulier le 7 octobre 2011 .

Depuis le 7 décembre 2011, en application de l'article R. 122-13-1 du code de l'environnement et en l'absence d'observation de la part de l'autorité environnementale, son avis est réputé favorable.

Cet avis ne préjuge en rien de la décision finale qui interviendra au terme de l'instruction, après recueil et analyse de l'ensemble des avis prévus par les textes.

La présente information fera l'objet :

- d'une notification au pétitionnaire,
- d'une consignation au dossier soumis à l'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

Le PREFET
pour la direction
la direction de la coordination
et du management de l'action publique

Thérèse LEBASTARD

6, QUAI CEINERAY – BP33515 – 44035 NANTES CEDEX 1
TELEPHONE : 02.40.41.20.20 – COURRIEL : courrier@loire-atlantique.pref.gouv.fr
SITE INTERNET : www.loire-atlantique.pref.gouv.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi – de 9 H 00 à 16 H 15